



Union Départementale des Syndicats **C.G.T.** du **Finistère**

2, Place Edouard-Mazé
29200 BREST

☎ 02 98 44 37 55

☎ 02 98 44 49 65

mail : ud29@cgt.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Durant la semaine du handicap, de multiples initiatives ont lieu, notamment dans les entreprises.

La CGT souhaite rappeler les conditions encore dégradées des salariés reconnus travailleurs handicapés ainsi que celles des salariés du secteur de l'action sociale qui oeuvrent auprès des personnes handicapées.

En début de son mandat, le Président Sarkozy annonçait lors de la conférence nationale sur le handicap des avancées avec, entre autres, la création de 50 000 places dans les établissements et services spécialisés.

Pour la CGT, cela allait de pair évidemment avec la création de postes pérennes de professionnels autour de la prise en charge du handicap.

Force est de constater que depuis cette annonce, les moyens financiers et humains ne se sont pas renforcés. Bien au contraire, ils ont même diminué que cela soit tant au niveau de la région, l'ARS (Agence régionale pour la Santé) étant responsable du financement des IME (instituts Médico Educatifs) et ESAT (établissement et service d'aide par le Travail), qu'au niveau du département en charge des foyers de vie et de l'accueil spécialisé. Les usagers mais aussi les personnels sont en conflit pour l'obtention de moyens, le foyer de vie de saint Renan et l'IME de Carhaix en sont de bons exemples sur le département.

Concernant les travailleurs en situation de handicap, on constate également un recul en terme de financement d'aménagement pour les travailleurs souffrant d'un lourd handicap.

Plusieurs dossiers sont en attente ou refusés par l'AGEFIPH. Cet organisme n'aurait plus de budget suffisant pour répondre favorablement aux demandes faites par les entreprises. Rappelons également que l'AGEFIPH est depuis peu décideur et financeur sur ce type de dossier et surtout qu'en parallèle de ses belles annonces, le gouvernement avait en 2008 ponctionné dans les fonds de l'AGEFIPH pour rééquilibrer le budget de l'état, victime de la première crise.

La CGT dénonce une situation aggravante sur tous les points précités et demande à l'État d'assumer la solidarité qui doit exister dans notre société avec les moyens qu'elle mérite.

Les conditions d'emplois des travailleurs handicapés et des personnels de l'action sociale ne peuvent continuer à se dégrader ainsi. Si les autorités veulent assumer la loi de 2005, qu'elles mettent le budget adéquat en face.